- * Forme mineure, sans image pulmonaire, ayant nécessité simplement un traitement symptomatique, du Paracétamol : comme pour une grippe ou une maladie infectieuse simple, convalescence minimum d'un mois après guérison et reprise cool de l'activité plongée.
- * Forme avec signes respiratoires, mais traitée en ambulatoire, c'est-à-dire sans hospitalisation. Comme pour les suites d'une pneumopathie (quoique cela soit beaucoup plus complexe), minimum 3 mois de convalescence avant reprise de la plongée, après évaluation cardio-pulmonaire et scanner thoracique.
- * Forme grave et en particulier respiratoire ayant nécessité une hospitalisation voire une réanimation. Les risques d'accidents précédemment évoqués sont vraisemblablement importants. Six mois de convalescence paraissent raisonnables. Reprise prudente de la plongée dans la courbe de sécurité après normalisation de la fonction cardio-respiratoire et du scanner thoracique.